

Directive nitrates : le conseil pèse le pour et le contre

Écrit par DA FONTE VALERIE
Lundi, 09 Septembre 2013 09:00 -

« Oui au bons sens et non à son application immédiate », telle était la conclusion du conseil municipal, ce vendredi 6 septembre concernant la directive nitrates.

Mme le maire a demandé à ajouter à l'ordre du jour ce sujet suite à la demande de délibération d'opposition, faite par la FDSEA, Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.

« Cette directive interdit l'épandage du lisier sur les parcelles dont la pente dépasse 10 % et le fumier sur les parcelles dont la pente dépasse 15 % », explique Evelyne Flacher.

Mme le maire a donné l'exemple d'un GAEC de Chevrières qui compte aujourd'hui 50 hectares pour épandre ce genre de fertilisants et qui demain ne comptabilisera que 9 hectares avec cette directive.

« Nous ne remettons pas en cause la préservation de l'environnement, soulignent les élus, nous sommes conscients des problèmes que cette directive peut engendrer sur les petites exploitations. Nous demandons alors concertation avec les agriculteurs, les solutions que l'on peut leur donner et du temps supplémentaire pour mettre en application cette directive ».